8 novembre 1991 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue du sommet de l'OTAN, sur le rôle de L'OTAN, l'identité européenne en matière de défense et sur le risque de dissémination des armes nucléaires en URSS, Rome, le 8 novembre 1991.

Mesdames et messieurs,
- Eh bien voici notre rendez-vous traditionnel à l'issue de ce type de réunion internationale. Il s'agissait là de l'OTAN, il y avait quelques dispositions importantes à prendre. Je retiendrai l'essentiel, c'est-à-dire d'une part la déclaration générale et la position de la France par rapport à cette déclaration - mais je crois savoir qu'un texte vous a été distribué, un texte, résumé en neuf points, de mon intervention et de la position de la France - et, d'autre part, une discussion intéressante et importante qui a eu lieu ce matin sur une déclaration à propos de l'Union soviétique. D'autres discussions ont eu lieu bien entendu, notamment sur la Yougoslavie. C'est cela l'essentiel.\
QUESTION.- Monsieur le Président, avant ce sommet de l'OTAN, tout le monde posait la question de savoir à quoi sert l'OTAN dans le nouvel environnement stratégique qui est le nôtre ? Est-ce qu'on peut apporter une réponse précise aujourd'hui à cette question qui était posée avant ?
- LE PRESIDENT.- Cette question que vous vous posez, c'est la question que se sont posés les membres de cette organisation et en premier lieu les Etats-Unis d'Amérique. Il y a de tels changements en Europe avec d'une part l'effondrement de l'Union soviétique et la pleine souveraineté des Etats anciennement sous tutelle et d'autre part à l'intérieur de l'Union soviétique, la désagrégation ou plutôt la dispersion des différentes républiques. Tout cela obligeait naturellement l'Alliance atlantique à réexaminer la question. Les Américains, dès le point de départ avaient lancé l'idée d'une nouvelle mission de l'OTAN, voire d'une nouvelle mission politique, en tout cas d'une nouvelle définition stratégique. Cette dernière formule est la plus appropriée : une nouvelle définition stratégique d'une Alliance, qui a vu pratiquement disparaître le bloc d'en face. Cependant, tous les périls ne se sont pas dissipés par enchantement. L'Union qui n'est plus soviétique, et quelques-unes des républiques qui la composent, gardent une force militaire, et particulièrement nucléaire, impressionnantes. D'autre part, les effets des séparations entre républiques éventuelles, la crise économique extrêmement grave qui sévit et qui peut laisser présager des remous d'opinions, des évolutions les plus inattendues, tout cela je crois justifiait l'examen auquel nous avons procédé. Voilà ma réponse sur ce sujet.\
QUESTION.- Le Président Bush ce matin a abordé la question concernant l'avenir de la défense européenne et ses rapports avec l'Alliance atlantique. Vous a-t-il confirmé son accord sur l'identité de défense ?
- LE PRESIDENT.- Oui. Ce matin il n'avait plus tout à fait de raisons de m'en parler spécialement puisque nous avions préalablement adopté un texte qui répond pratiquement à cette question. Ce texte je l'ai là. Il est intéressant puisqu'il dit ceci - je tire cette phrase du point numéro cinquante-deux qui est à la seizième page du document - : " des structures européennes intégrées et

multinationales, à mesure que se poursuivra leur développement dans le contexte d'une identité de défense européenne qui se dessine, auront également de plus en plus un rôle tout aussi important à jouer dans le renforcement de la capacité des alliés d'oeuvrer ensemble pour la défense commune". Il est ajouté un petit peu plus loin que "des dispositions pratiques seront mises au point pour garantir la transparence et la complémentarité mutuelles nécessaires des deux organisations, entre l'identité européenne de sécurité et de défense et l'Alliance". C'est quand même la première fois que dans une instance de ce type, l'Alliance atlantique, est reconnue et proclamée clairement l'existence d'une identité européenne et que cette identité de défense européenne se dessine, donc a commencé d'exister.\
QUESTION.- Etes-vous favorable à l'élargissement un jour de l'OTAN aux pays de l'Est et à quelles conditions ?
- LE PRESIDENT.- J'ai lu une dépêche un peu étrange à ce sujet qui me paraît avoir confondu deux débats très différents l'un de l'autre.
- Il y a eu le débat sur l'élargissement de la Communauté européenne. J'ai fait valoir dès le point de départ que si cet élargissement était souhaitable à l'égard de toute démocratie en Europe, il n'était pas en tout cas d'actualité dans la mesure où la Communauté est une organisation très contraignante pour ceux qui la composent. Il y a des obligations multiples, des renoncements de souveraineté, des contributions financières, des règles de préférence. On va en plus vers une union politique et vers une union économique et monétaire. Les conditions à remplir par les candidats à la Communauté sont difficiles, exigeantes, il faudra du temps pour que les uns et les autres puissent y répondre. Quand j'ai dit cela, cela a valu au départ un certain nombre de réactions assez vives. Aujourd'hui il semble bien que tout le monde l'admet. Mais j'ai toujours été favorable aux traités et aux accords d'association, je serai tout à fait favorable à des réunions communes avec les pays en question, à des conférences communes, qu'ils soient associés à bien des délibérations politiques.\
LE PRESIDENT.- `suite réponse sur l'élargissement de l'OTAN à l'Europe de l'Est` Cela étant dit, l'autre question, c'est celle de l'Otan. Je ne me suis jamais posé en maître d'oeuvre de l'OTAN, mais j'exprime des opinions. Certains pays d'Europe centrale, je pense en particulier à la Tchécoslovaquie, souhaitaient entrer dans les garanties mutuelles accordées par l'OTAN à ses membres (le terme de "garanties", à partir de rien, ou plutôt à partir d'un pays qui, il n'y a pas si longtemps était membre du pacte de Varsovie, qui s'en est affranchi carrément et courageusement, ne pouvait pas trancher le problème de cette manière et c'est ce qu'avait exprimé le Président Bush à M. Vaclav Havel il n'y a pas si longtemps à Washington). Même si ce terme de "garanties" n'est pas le bon, il n'en reste pas moins que ces pays d'Europe centrale doivent savoir que leur sécurité doit être examinée et que, le cas échéant, ils peuvent faire partie d'une discussion à mener avec l'OTAN. Ce point de vue est reçu avec une extrême prudence, une grande circonspection par un certain nombre de partenaires mais pas par la France qui pense que cette conversation doit avoir lieu. Voilà ce que cela veut dire mais quand on dit : "la France était hostile, elle est favorable aujourd'hui, donc il y a une contradiction", je ne comprends pas ce que cela veut dire ! Jamais jusqu'ici on ne s'était exprimé sur l'entrée, - c'est ce que disait la dépêche en question - de ces pays dans l'OTAN ! En revanche, je m'étais exprimé sur leurs relations avec la Communauté, dans les termes que je viens de rappeler. A plus long terme cela me paraît parfaitement concevable, et même souhaitable. Pour être plus complet, il se présente des inconvénients aujourd'hui car on n'y est pas prêt par rapport à l'Alliance elle-même. Cela pourrait présenter l'inconvénient d'apparaître comme une manoeuvre d'encerclement de l'Union anciennement soviétique si tout de suite l'Alliance se presse de refermer ses ailes autour de l'empire qui se désagrége £ cela serait très fâcheux. Prenons un autre exemple : lorsqu'il s'est agi de l'unité allemande, et donc de la disparition de la RDA, j'ai été l'un de ceux qui ont dit tout de suite : oui, mais que l'OTAN ait la sagesse de ne pas avancer ses premières lignes à l'intérieur de la RDA ou à la frontière de la RDA et de ses voisins plus au nord ou plus à l'est car pour une nécessité militaire, il ne faut surtout pas donner le sentiment au peuple d'Union soviétique que nous procédons à une manoeuvre d'encerclement, je serai le premier à m'y opposer.\
QUESTION.- Monsieur le Président, avez-vous pu faire avancer votre proposition de conférence

QUESTION.- Monsieur le Président, avez-vous pu faire avancer votre proposition de conférence européenne des quatre pays détenteurs d'armes nucléaires en Europe ?
- LE PRESIDENT.- Elle n'était pas du tout à l'ordre du jour, et nous ne l'avions pas demandée, les membres de l'OTAN ne sont pas juges de cette proposition. QUESTION.- Il y a deux semaines environ, une rumeur a circulé selon laquelle les Russes pourraient envisager une frappe nucléaire à l'encontre de l'Ukraine, ce n'était qu'une rumeur, mais cela a donné à réfléchir. Quelle réponse pourrait être donnée à ce genre de rumeur ?
- LE PRESIDENT.- Vous dites que c'est la Russie qui pourrait utiliser sa force de frappe ou l'Ukraine ?
- QUESTION.- La Russie pour récupérer le nucléaire qui est en Ukraine.
- LE PRESIDENT.- J'entre dans la discussion parfaitement théorique que vous venez d'engager. L'Ukraine dispose de moyens nucléaires importants aujourd'hui. Si l'on pouvait parler d'une façon un peu simpliste, on pourrait dire qu'elle est la troisième puissance nucléaire du monde, elle a plus d'armes nucléaires que la Grande-Bretagne ou que la France. Je ne vois pas très bien une autre république de l'ancienne Union soviétique prendre le risque de cet "échange de vues", cela me paraît être sûr. Je ne peux pas vous répondre sur ce sujet mais en revanche, votre réflexion sur le problème posé, c'est celui qui me fait précisément penser à une concertation entre les quatre puissances disposant de forces nucléaires sur le sol européen, car il ne s'agit que de cela, par rapport au problème de la localisation et de la décision d'emploi de l'arme nucléaire dans l'ancienne Union soviétique. Je n'ai pas du tout demandé une conférence de désarmement à quatre, rien de tout cela £ il ne s'agit pas de désarmement. Il s'agit d'un problème tout à fait spécifique qui est celui de l'ancienne Union soviétique et sur lequel les puissances nucléaires ont quand même besoin de prendre quelques précautions. J'ai parlé d'une discussion à quatre, c'est-à-dire entre les trois puissances membres de l'Alliance atlantique, alliés, et le pouvoir central soviétique. Si une réunion de ce genre se faisait trop attendre - mais ce n'était pas à l'ordre du jour, on n'en a pas discuté - la France n'hésiterait pas à engager les conversations elle-même avec chacun de ses partenaires, y compris l'Union soviétique, ou du moins avec ceux qui aujourd'hui disposent du pouvoir de s'exprimer dans ce domaine.\
QUESTION.- Quel enseignement vous inspire l'échec que l'on vient d'enregistrer de la part de la Communauté sur la Yougoslavie ?
- LE PRESIDENT.- L'aveu d'échec ? Vous avez droit naturellement de poser vos questions, vous avez le droit également de faire connaître votre opinion. Vous dites "échec" ! C'est merveilleux ce langage ! La Communauté, je l'espère, aura vocation et même autorité pour définir et appliquer une politique extérieure si à Maastricht cela est décidé, mais pour l'instant la Communauté n'a pas d'union politique. En somme elle a pris les devants, elle a bien fait, mais elle n'est pas vraiment organisée sur ce terrain. Elle a estimé qu'un conflit armé en Europe pouvait avoir des conséquences graves pour tout le monde, et comme elle dispose d'une très réelle autorité politique en Europe, on accepte de discuter avec elle, sans quoi on aurait pu dire : de quoi vous mêlez-vous ? Ce qui n'a pas été dit de la part des différentes Républiques anciennement ou actuellement yougoslaves. Donc c'est beaucoup plus une démarche de bonne volonté qu'a engagée l'Europe avec Lord Carrington surtout et aussi avec la mission confiée à la Troïka - dont les Pays-Bas, qui ont la présidence actuelle de la Communauté, ont usé avec diligence. Ce qui est vrai, c'est que personne n'a imaginé envoyer des armées en Yougoslavie. On peut imaginer des forces d'interposition du type de celles dont disposent les Nations unies : ils ne sont pas des combattants, ils cherchent à séparer les combattants. Encore les Nations unies n'ont-elles pas décidé d'inspirer cet exemple. C'est un petit peu le rôle que jouent les observateurs actuellement dont la France demande la multiplication du nombre. Cela apparaît une méthode utile, mais en face de gens qui ne veulent pas vraiment traiter, l'Europe ne dispose pas du moyen d'imposer ses vues, voilà la réalité. Ce n'est pas un échec, nous sommes au point de départ d'une nouvelle dimension de la stratégie politique en Europe, mais nous ne sommes qu'au point de départ. Il est certain que les questions que vous évoquez nécessiteront des réponses de l'Europe au cours des prochaines années, si l'on prétend avoir une opinion en matière de politique étrangère et définir une politique : de quels moyens disposera l'Europe, la Communauté ? Voilà les questions

intéressantes que contient, selon moi, votre interrogation.\
QUESTION.- Je voudrais revenir sur les problèmes de discrimination du nucléaire en Union soviétique qui semblent être une des préoccupations du Président Bush. J'aurais aimé connaître votre préoccupation sur ce problème : on a parlé d'un code de déontologie qu'on demanderait aux dirigeants soviétiques. Est-ce que vous pouvez être un peu plus explicite sur ce code de déontologie ?
- LE PRESIDENT.- J'ai exactement pour la France la même préoccupation que le Président Bush. Nous avions devant nous un pouvoir fortement centralisé qui disposait d'une armée puissante, l'une des deux plus puissantes du monde, et voilà que ce pouvoir fortement centralisé est devenu faible pour peu même qu'il soit reconnu par des républiques qui, sur leur sol, disposent d'armement nucléaire. Je suis fortement préoccupé par cette situation, d'où ma demande de discussions sur le sujet nucléaire. On a d'ailleurs besoin de savoir qui commande, qui décide. On a besoin de savoir aussi en raison de l'évolution de cette situation où sont situées, où sont placées les forces nucléaires, leur localisation. Répondre à ces questions est indispensable. Voilà pourquoi j'estime qu'il doit y avoir des conversations qui devront s'engager. Nous ne soupçonnons pas les républiques, ni le centre actuel en Union soviétique de vouloir user de ces armes, nous ne pensons pas du tout que nous soyons à la veille d'un conflit nucléaire - nous constatons même que cette menace s'éloigne - simplement on ne peut la laisser comme cela "en l'air" sans avoir des réponses précises sur un sujet aussi grave.\
QUESTION.- Avec la déclaration d'aujourd'hui et ce qu'elle dit sur l'identité de sécurité, est-ce que vous êtes rassuré sur vos différences, avec la Grande-Bretagne en particulier, sur les questions de défense européenne et pourraient-elles être résolues pour Maastricht ?
- LE PRESIDENT.- Je l'espère. C'est tout ce que je peux vous dire. Je peux engager la France, je ne peux pas engager le Royaume-Uni. De toute manière, la Grande-Bretagne participe aux délibérations de l'UEO, et c'est là que se joue la partie.\
QUESTION.- Monsieur le Président, vous venez de dire que des questions posées à l'URSS appellent des réponses que vous qualifiez d'indispensables. Par ailleurs dans les déclarations de l'OTAN, il est demandé le maintien de l'autorité centrale qui contrôlerait l'arme nucléaire. Si vous ne recevez pas ces réponses ou si cette autorité centrale disparaissait, avez-vous envisagé des mesures politiques qui pourraient être adoptées vis-à-vis de l'URSS ?
- LE PRESIDENT.- On traite chaque problème en son temps et on suppose d'abord que l'entreprise que l'on mène réussira. Cela n'empêche pas de penser à la suite, mais cela empêche que je vous le dise. Donc, pour l'instant nous cherchons, avec des partenaires qui sont d'ailleurs positifs, je pense à M. Gorbatchev, je pense à M. Eltsine, qui sont des gens avec lesquels on peut parler, qui sont responsables, on cherche d'abord à obtenir ce dont on parle depuis un moment. Il doit y avoir des précisions sur les modes de commandement, de décision, sur la localisation des sites nucléaires. Je répète que ce n'est pas une délibération qui porte sur le désarmement, c'est tout à fait autre chose. Voilà ce que je peux vous dire à ce sujet. Cela reste un problème dominant, on ne peut pas vivre dans l'incertitude pendant des années, avec des charges nucléaires qui se promèneraient dans le paysage, à la disposition d'un capitaine d'infanterie.\
QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez parlé avec vos partenaires des dangers qui subsistent à l'Est, avez-vous aussi parlé du danger qui subsiste au Moyen-Orient ? Je me demande en particulier si vous considérez aujourd'hui l'Iran, qui cherche à se procurer la bombe nucléaire, comme un danger ?
- LE PRESIDENT.- Il n'en a pas été question au cours de cette réunion. Je vous l'ai dit £ il y a eu la nouvelle dimension stratégique, les réactions françaises, les positions françaises ont été résumées dans un document que vous détenez, dans lequel j'ai employé l'expression qui se rapporte au débat que nous avons eu ce matin, qui est un débat très sérieux dont vous n'avez pas parlé encore : celui qui a porté sur la déclaration à l'égard de l'Union soviétique, non pas sur le plan nucléaire, mais sur un plan politique général et sur le plan économique.
- J'ai dit à mes partenaires, aux quinze autres partenaires, puisque nous sommes seize, je leur ai dit "l'Alliance est bonne, elle a réussi, ce n'est pas la Sainte Alliance". Et sur ce mot, qui a

naturellement une référence historique tout à fait claire, la France n'entend pas que l'Alliance atlantique se mette à faire de la théologie ou prétende régler les problèmes internes, à l'intérieur de chacun de nos pays ou à dicter des politiques. Il est présupposé que tous les membres de l'Alliance sont des pays démocratiques sans quoi ils n'y seraient pas, même s'il est arrivé des variations à l'intérieur de tel ou tel. Voilà ce que j'ai tenu à rappeler. Cela me conduit directement au texte de cette déclaration un petit peu surprenante que nous avons eue à discuter ce matin, déclaration de l'OTAN au sujet de l'Union soviétique, qui n'avait pas été délibérée, qui n'avait pas été soumise à l'examen des commissions préparatoires, qui tombait comme cela, j'ai dit d'ailleurs, du ciel... Est-ce qu'il y avait des étoiles dans ce ciel, est-ce que ce n'était pas une nuit obscure, qui peut le dire ? Ce texte, la France ne l'a pas voté. Il comportait d'abord trois points qui relevaient de la compétence de l'OTAN, donc ils étaient acceptables - non pas dans la rédaction, qui était fâcheuse mais dans l'esprit - et puis des dispositions, qui avaient un côté "frères prêcheurs". Le prêchi-prêcha en matière internationale est quelquefois un peu fatigant et nous n'avons pas à multiplier les conseils extérieurs à l'Alliance.
- Nous ne sommes pas les gouvernantes ou les précepteurs des pays. Nous n'avons pas une mission évangélique. Bref, ce texte pour les points quatre et cinq qui touchaient à la dette, à l'économie de marché, sans comporter le paragraphe sur la nécessaire protection sociale, la France l'a refusé. Elle a voté contre. Mais elle n'a pas reporté ce vote contre l'ensemble du texte. Elle s'est donc contentée de s'abstenir et ce vote-là est un vote de refus à l'égard de la méthode qui est une mauvaise méthode £ nous ne pouvons pas tout d'un coup nous trouver saisis de textes importants comme cela, sans même en avoir été informés. Sur le fond, vous vous informerez sur telle et telle discussion, sur les relations du centre et des républiques, sur des interventions importantes de M. Felipe Gonzalez, d'autres qui allaient dans d'autres sens. Tout cela est une discussion importante. Au fond on peut dire qu'il y a eu essentiellement la définition stratégique nouvelle, les positions de la France sur ce point, la déclaration de ce matin, très indicative sur les orientations de chacun et enfin le problème spécifique de la Yougoslavie, spécifique mais d'une importance incontestable, qui a valeur d'exemple, par rapport à d'autres pays qui ont ou qui auront à se poser le problème de la séparation, par voie d'autodétermination, d'une fraction de leur territoire.\
QUESTION.- Monsieur le Président, puis-je poser une question sur le nouveau concept stratégique ? En ce qui concerne la question nucléaire, il y a eu un rapprochement depuis le Sommet de Londres entre la France et les autres membres de l'OTAN. C'est l'impression que donne le texte sur la stratégie ?
- LE PRESIDENT.- Comment ? Un rapprochement à quel point de vue ? On n'a pas besoin de se rapprocher, nous sommes bons amis. Mais il n'y a pas d'intégration militaire, c'est bien connu, pardonnez-moi si je le répète une fois de plus. La France a gardé fidèlement une notion de stratégie autonome, à l'intérieur de l'Alliance, et elle persévère. Mais comme il ne nous a pas été demandé de ne pas persévérer, nous n'avons pas eu besoin de faire une nouvelle déclaration de principe.\
QUESTION.- Monsieur le Président, suite à votre discussion avec le Président Bush ce matin, est-ce qu'il a dit que votre projet d'armée européenne interfère un peu avec l'Alliance et est-ce que vous avez l'impression que les Américains à cause de problèmes économiques aux Etats-Unis vont réduire les troupes américaines en Europe ?
- LE PRESIDENT.- La conversation avec M. George Bush ce matin a été très paisible et très amicale. Il considérait le problème que vous évoquez comme réglé et le texte que je viens de vous lire tout à l'heure en effet l'a réglé. Il ne s'est jamais agi de créer une identité de défense européenne qui irait à l'encontre de l'Alliance alors que nous avons toujours pensé qu'elle avait une vertu complémentaire. A la fin de votre question, vous ajoutez une notion intéressante, à savoir est-ce que les Etats-Unis d'Amérique maintiendront une présence semblable à celle d'aujourd'hui ou est-ce qu'ils évolueront ? Est-ce qu'ils réduiront même encore leurs troupes ? Des propos du Président Bush je n'ai pas du tout retiré cette impression. Je n'ai donc pas eu à m'en inquiéter.\

QUESTION.- Je voudrais savoir quel rôle entend jouer la France par rapport au Conseil de coopération nord-atlantique qui vient d'être créé, puisque vous avez réaffirmé hier la volonté de la France de rester en dehors du commandement intégré ?
- LE PRESIDENT.- Non, pas en dehors de l'OTAN, en dehors du commandement intégré. Nous sommes dans l'OTAN. La preuve c'est que nous sommes là tous !
- QUESTION.- Enfin, le rôle de la France par rapport à l'OTAN ?
- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas de novation. Nous avons d'ailleurs pris part à la définition de la nouvelle stratégie. J'ai fait une réserve mais elle figure dans les neuf points qu'on vous a soumis. Je fais un petit dégagement sur la nouvelle mission politique de l'OTAN dans le texte que j'ai sous les yeux. Mon porte-parole vous a dit : l'expression entre guillemets "nouvelle mission politique de l'OTAN" a besoin d'être précisée. Cela a été exprimé en termes très diplomatiques mais moi, je ne savais pas que l'OTAN avait une mission politique, donc quand on me dit qu'elle en a une nouvelle, je suis un peu surpris. Mais enfin le terme politique s'applique à une démarche militaire. Ne cherchons pas à exagérer la finesse des analyses £ c'est politique mais, enfin, le rôle de l'OTAN n'est pas de surveiller les évolutions de politique de chaque Etat.\
QUESTION.- Je ne sais pas mais je crois que les mots complémentarité et transparence sont utilisés à propos de l'OTAN et de la future défense européenne. Alors peut-on vous poser la question de savoir comment se répartiraient les rôles entre l'Alliance atlantique et la défense européenne puisqu'il doit y avoir transparence.
- LE PRESIDENT.- Il n'y a aucune raison de cacher ou de dissimuler - on chercherait, on n'y arriverait pas - les démarches de l'UEO et le développement de l'embryon actuel de sécurité européenne. Après tout c'est tellement simple d'en informer très exactement les Etats-Unis d'Amérique et le secrétaire général de l'OTAN. C'est tellement facile. Il ne faut pas faire les choses en catimini. Je suis pour la transparence - tout le monde verra ce qui se passe - et la complémentarité, terme auquel je tiens beaucoup parce que je ne veux pas détruire l'Alliance, loin de là - nous en sommes les membres actifs, l'Alliance est nécessaire, toujours nécessaire -, mais il faut aussi qu'il y ait une identité de défense proprement européenne. Vont-elles commencer par se chamailler, par se disputer le terrain, ce serait absurde. Mais il faut que les Etats-Unis d'Amérique comprennent que l'Europe, en tant que telle, existe, existera de plus en plus. Généralement quand on parle de l'Europe on pense occidentale, mais comme l'Europe est appelée selon moi à se confondre avec sa réalité géographique, et pas simplement avec les anciens blocs militaires, forcément elle a des intérêts qui lui sont propres, et qui seront d'autant plus originaux que l'ensemble des pays de l'Ouest, de l'Est et du Centre auront à en débattre en commun lorsque tous se seront dotés de régimes démocratiques. Je cherche à sauvegarder l'avenir.\
QUESTION.- Sur ce dernier point, Monsieur le Président, avez-vous le sentiment que vous êtes isolé dans cette enceinte, ou est-ce qu'au contraire vous avez beaucoup de partenaires qui partagent votre analyse ?
- LE PRESIDENT.- Si la France était isolée, je ne pense pas qu'il y aurait eu un texte aussi clair et aussi important. Quinze pays en face d'un seul, quelle que soit l'importance de la France, cela aurait abouti à un conflit. En somme, l'un ou l'autre ne l'aurait pas voté. Ce texte a été adopté et comme il donne raison à ceux qui veulent que l'identité européenne soit reconnue et qu'il y ait une vocation particulière de cette identité européenne sur le plan de la défense, je n'en demande pas plus. Donc la France n'a pas été isolée puisque cela a été adopté, mais si l'on veut aller bien au fond et essayer de savoir ce qu'il y a dans les subconscients, je pense qu'en effet la France est loin d'être isolée.\
QUESTION.- Sur ce dernier point, où situez-vous exactement la décision allemande ?
- LE PRESIDENT.- L'Allemagne a signé avec la France la démarche qui sera examinée à Maastrich £ elle est co-signataire, donc copropriétaire de cette initiative et je la situe sur le même plan que la position française. Auparavant, il y avait eu une déclaration conjointe de MM. Baker et Genscher. Donc on pourrait dire que l'Allemagne se situait également sur les deux plans. C'est possible, mais il n'y a eu aucune difficulté entre l'Allemagne et la France dans la définition de l'identité européenne et de l'identité de défense et nos deux pays ont donné l'exemple puisqu'ils

l'identité européenne et de l'identité de défense et nos deux pays ont donné l'exemple puisque ils ont déjà décidé de créer un noyau militaire d'armée commune. Il n'y a pas du tout de différend et je vais voir la semaine prochaine l'envoyé du Chancelier Kohl juste avant que nous nous retrouvions à Bonn puisque, comme vous le savez, jeudi et vendredi nous avons un sommet franco-allemand. Les relations entre nos deux pays continuent d'être excellentes. Les Allemands sont tout aussi désireux que nous d'avoir une attitude constructive à l'intérieur de l'Alliance. Nous sommes en effet très désireux de coopérer à une bonne définition et à une bonne gestion de l'Alliance, il n'y a pas de différence entre nous là-dessus. C'est ce que nous affirmons souvent avec une clarté indiscutable.\